

Assemblée générale du 7 novembre 2009

dimanche 8 novembre 2009, par [Le webmestre de l'association](#)

Rapport moral (en deux points) suivi des propositions d'action pour 2010 validées par l'Assemblée.

1 - Retour sur l' historique de notre association : Je commencerais par retracer, brièvement, les conditions de l'émergence de l' organisation des usagers de l'eau qui a pris naissance en 2005 . En 2005 l'association des quartiers de Céret avait observé que le contrat de service public d'alimentation en eau potable géré par le S.I.A.E.P.(syndicat intercommunal) ainsi que les contrats de l'assainissement , arrivaient à échéance en mai / juin 2007. L'intérêt était d'autant plus vif pour la question que le prix de l'eau se situait parmi les plus élevés du département alors que notre source d'approvisionnement principale est une eau de surface de bonne qualité, le Riuferrier . Par ailleurs, cette gestion déléguée était confiée, depuis 66 années consécutives, à la même entreprise privée.

5 comités locaux ont alors émergé.

Ces comités locaux ont développé l'idée d'un retour en gestion directe des services de distribution de l'eau, appuyant notamment leurs argumentation sur l'étude des retours en gestion directe locaux tel qu'Argelès. En 2006, l'association des Usagers de l'eau potable du Vallespir, fédérant les comités locaux a été fondée, pour devenir en 2008, l'association des Usagers de l' Eau de la Vallée du Tech, élargissant ses buts et étendant son action à l'ensemble du bassin versant du Tech. Si en 2005, nous étions novices sur le sujet, nous n'avions pas imaginé alors, à quel point nos élus l'étaient encore bien davantage.

Nous avons découvert une gestion des services de l'eau et de l'assainissement laissée entre les seules mains de la Compagnie De l'Eau et de l' Ozone , ex- Vivendi devenue Veolia. La lecture des documents publics de cette période nous a révélé un état des services de l'eau potable délaissé avec notamment un réseau de distribution enregistrant 33% de pertes ainsi que des stations d'épuration en mauvais état de fonctionnement ou carrément obsolètes telle que la station de Reynès -village.

De mauvaises habitudes s'étaient installées, avaient fait leur lit peu à peu. Plusieurs conseillers municipaux, nommés délégués du syndicat intercommunal, étaient conjointement, sur le plan professionnel, salariés en activité ou retraité de l'entreprise délégataire. Un conflit d'intérêt auquel personne ne trouvait rien à redire, ce qui en dit long à l'époque, sur l'abandon du contrôle des services délégués et sur la notion de service public. Sous l'effet de nos critiques, ils nommèrent de nouveaux délégués et prirent quelques décisions dans la hâte afin d'actualiser les mises en conformité les plus criantes avec la loi .

A l'époque, un article de l'Indépendant traduira assez bien l'état d'esprit ambiant de nos élus. A la question « pourquoi n'envisagez – vous pas de retourner en régie directe ? », Roger Villelongue, maire de Reynès lors de la précédente législature, répondra par le cri du cœur "Chacun son métier et les vaches seront bien gardées".

Les élus, au travers du S.I.A.E.P., auront tout fait, jusqu'au bout, pour maintenir notre mouvement à distance et ainsi éviter que ne s'engage un débat de fond sur la gestion de l'eau et de l'assainissement dans notre vallée.

Au moment le plus fort de notre mouvement, l'action des usagers actifs a pu mobiliser parmi la population une majorité de l'opinion favorable à nos propositions. En témoigne notre pétition pour un retour en gestion directe des services de l'eau, qui, sans même avoir été menée à son terme, a recueilli 4000 signatures des usagers des six communes concernées. Des débats publics aux assemblées fournies et attentives furent aussi une des expressions de ce mouvement. Agir au delà était une autre paire de manches étant donné le climat socio- économique.

René Ala dira d'ailleurs à propos de la pétition que "les usagers signent n'importe quoi, sans savoir".

René Ala a su habilement manœuvrer au milieu de tout cela. Il faut le reconnaître. Il a été la pièce maîtresse de cette période. Son autorité a fait l'unanimité parmi les maires impliqués.

Président du Syndicat Intercommunal, il ne pouvait à nos yeux être le garant de l'impartialité nécessaire pour conduire un appel d'offre de marché public alors qu'il présidait à Paris, une association internationale dans laquelle siégeaient de hauts responsables du délégataire en service, candidat à l'appel d'offre. L'association en question se faisant, par ailleurs, le chantre du partenariat public – privé.

Nous avons jugé qu'il y avait là, matière à un conflit d'intérêt. Il a perçu le danger et c'est la raison pour laquelle il n'a eu de cesse de nous maintenir à distance par une attaque en justice, une rétention de l'information permanente, en nourrissant une rumeur polémique à notre encontre, en évitant toute ébauche de débat de fond sur les enjeux de l'eau.

Sans lui, il en aurait sans doute été bien autrement et c'est pourquoi, après la signature de juillet 2007 du nouveau contrat pour huit ans, les cinq maires lui ont rendu un vibrant hommage, ont fait son éloge en soulignant ses qualités d'âpre négociateur avec VEOLIA et son sens politique pour mettre à l'écart notre mouvement.

Ne parlons plus de René Ala , il n'est plus là.

Tout au moins, il n'est plus le timonier du S.I.A.E.P, ni membre du S.I.A.E.P. bien qu'on puisse imaginer qu'il soit en mesure de prodiguer encore de judicieux conseils.

Dix huit mois se sont écoulés depuis cette période. Des élections locales ont eu lieu entre temps. Des listes citoyennes ont émergé, quelque chose de nouveau est né et perdure, mêmes si en finalité, on a pris les mêmes.

Les membres du SIAEP ont été renouvelés.

Quelles sont les évolutions à ce jour de la gestion de l'eau ?

Eh bien , elles sont le fruit de ces âpres négociations menées en 2007. C'est-à -dire "le changement dans la continuité" comme le disait Raymond Barre.

La lecture des premiers documents publics 2008, tout au moins ceux que nos avons pu obtenir, nous a révélé une situation encore bien plus dégradée que celle que nous avons constatée à la fin du contrat antérieur !

Après la signature du nouveau contrat en délégation, le Président du SIAEP avait adressé une lettre à tous les usagers au travers des bulletins municipaux des six communes.

Dans le double feuillet, on peut lire , sous la plume de René Ala, avec la volonté de convaincre, que VEOLIA, le délégataire venant d'obtenir le marché « possède les capacités techniques, administratives, financières susceptibles d'assurer à la fois une bonne exploitation et un service de qualité aux usagers » .

Suivent un certain nombre de points qui constituent les fondements de l'accord du nouveau contrat : « le rendement devra progressivement être porté à 70% pour atteindre 75% à l'horizon 2015. » c'est-à -dire réduire les fuites à 25% . Concernant le renouvellement des matériels et des conduites, il est écrit que « le délégataire a pris des engagements importants et précis assortis de pénalités » notamment de « renouveler 1 km par an de canalisation de diamètre équivalent à 100 mm ».

Plus loin, René Ala énumère une série d'outils dont le syndicat affirme s'être doté : « meilleure transparence des activités déléguées, instrument de suivi en temps réel des données relatives au fonctionnement de la production , etc.... »

Les résultats sont exceptionnels : Les pertes du réseau dans la distribution de l'eau potable s'élèvent pour 2008 à 44,3% ! . – vous avez bien entendu – alors qu'en 2006 nous étions déjà à un taux inadmissible de 33% de fuite (l'entreprise VEOLIA affirme que la moyenne des contrats qu'elle gère n'excède jamais 17% (cf. Pierre Victoria, responsable secteur international de VEOLIA devant les élus du Palais des Rois de Majorque en 2007) La production 2008 a été de 2 254 952 m3, les pertes s'élèvent à 1 005 787 m3 !. A noter qu'il faut 1 kwh pour produire 1 m3 d'eau potable à l'usine d'Arles sur Tech. Chacun fera le calcul du gaspillage de la ressource en eau potable et des coûts de production engendrés supportés par l'utilisateur.

Comment se fait -il que la ville de Paris qui possède un réseau autrement plus complexe – n'enregistre que 5% de fuite dans son réseau de distribution en régie ?.Le savez -vous ?. Réponse : elle achète son eau. Ici c'est VEOLIA qui tient les manettes du compteur de la production à l'usine d'Arles sur Tech et qui facture à la source. Le compte -rendu daté du 29 juin 2009 de la réunion du SIAEP transcrit une demande « d'indulgence « de la part du responsable départemental de VEOLIA face aux résultats ' décevants » (dans le texte). Il est noté plus en avant dans ce même compte -rendu un commentaire compatissant de la part du syndicat : « le délégataire peut être pénalisé car il ne remplit pas une clause du contrat. » !

Le SIAEP a finalement été contraint lors de sa dernière délibération fin septembre 2009 me semble-t-il, d'appliquer les pénalités à VEOLIA mais encore faut -il que ces pénalités soient à la hauteur du préjudice. VEOLIA possède plus d'un tour dans son sac pour se dérober et poursuivre son chemin sans rien changer de notable.

Le syndicat est le premier responsable devant la loi et devant les usagers. C'est lui qui a établi les règles de ce contrat. En outre, il ne s'est pas donné les moyens financiers pour engager les investissements nécessaires qui sont sous sa responsabilité.

Il n'y a pas trace, c'est évident à la lecture des procès verbaux des réunions du syndicat, d'une conduite politique, d'une volonté forte du syndicat. Les réunions sont régulièrement menées par VEOLIA, commentées par la DAAF, le bureau d'étude consultant du syndicat. Bien d'autres détails pourraient être donnés à la lecture des procès verbaux du SIAEP,. ils seront portés à la connaissance de tous les usagers .Nous en ferons un compte -rendu détaillé que vous trouverez dans les semaines à venir sur le site tout prochainement opérationnel. Mieux, nous mettrons peu à peu l'ensemble des documents publics à disposition sur ce site.

Ce bilan déplorable ne s'arrête pas là puisqu'une augmentation de 8% de la facture de l'utilisateur a été décidée par le syndicat à compter du 1er janvier 2009 dont la moitié revient au délégataire. 63% du prix du m3 d'eau revenant à VEOLIA. Le reste se partageant entre l'agence de l'eau, la TVA, le syndicat avec 13, 8% (voir tableau)

La question assainissement, nous la traiterons dans les semaines à venir. Là aussi, des augmentations de facturation à l'utilisateur ont été consenties par les communes alors qu'aucune amélioration n'a été observée, à la connaissance des premiers documents qui nous sont parvenus.

Concernant l'accès aux documents publics, il est regrettable de signaler, qu'à nouveau, le SIAEP exerce une rétention de l'information. Cela renforce notre conviction qu'ils ne sont pas maîtres du sujet .Nous avons donc fait de nouveau appel aux services de la CADA qui nous a toujours accordé gain de cause. Nous avons demandé l'ensemble des documents avenants aux contrats en cours. Que ce soit pour la distribution de l'eau potable ou pour les contrats individuels d'assainissement.

Face à cette situation que je viens de vous présenter sans entrer dans les détails , nous avons adressé une lettre ouverte à René Bantour dans laquelle nous demandons instamment la constitution d'une commission consultative afin que les usagers soient directement représentés. Il faut sortir de l'impasse dans laquelle le syndicat se trouve. Les élus doivent engager un véritable dialogue avec l'association des usagers.

Voilà où nous en sommes aujourd'hui à propos du Syndicat intercommunal du Vallespir.

Il n'est pas question pour nous de reproduire une situation similaire à celle que nous avons vécue antérieurement . Il n'est pas question de nous enfermer ou de nous laisser entraîner dans des rapports avec les élus du SIAEP d'Arles sur Tech qui ne pourraient être que stériles pour l'intérêt général. Il n'est pas question non plus que notre action par rapport au syndicat intercommunal d'Arles sur Tech occupe tout le champ de notre activité, en prenant en compte malgré tout les faits notoires du gaspillage de la ressource et la gestion de l'assainissement des communes membres de ce syndicat qui constituent un foyer récurrent de la pollution du Tech. Comment, face à cet état des lieux où tout semble continuer comme avant ; comment faire évoluer la situation dans le Vallespir et comment créer une dynamique nouvelle sur l'ensemble du bassin du Tech ?

L'économie locale est une économie de rente fondée sur le clientélisme. Nombre d'élus se font gestionnaires bon enfant de cette situation. C'est une souffrance culturelle pour tous au delà d'une politique d'intérêts particuliers. Il est évident que tout projet de service - public, authentique, s'il n'est pas conduit par une réelle volonté politique, sera tributaire du clientélisme local qui corrompt tout projet d'intérêt général. Comme le dit Robert Garrabé au début de chacune de ses interventions publiques » Nous sommes entre amis ici ». **Non ,Monsieur Garrabé, vous êtes face à des citoyens et cela change bien des choses !.** Plus que jamais, dans le contexte de crise protéiforme actuelle, une politique de développement de services publics locaux sera génératrice de gisements d'emplois locaux, de créativité économique, d'économie de moyens, de valorisation et de protection des ressources naturelles locales.

En cette période de restriction budgétaire et d'accroissement de la précarité et du chômage, il serait bienvenu de prendre à bras le corps cette problématique.

Pour servir ces objectifs , l'association se doit plus que jamais de suivre les gestions en cours nous concernant et être une force de proposition. Nous devons parallèlement convaincre les usagers de nous rejoindre en nombre pour acquérir une implantation associative de masse et être en mesure ainsi d'être entendus.

Nous devons engager un travail continu inscrit dans la durée d'animation et d'éducation populaire. C'est le meilleur garant pour l'avenir : mobiliser la jeunesse.

Porter l'information à l'ensemble des citoyens , ne pas se cantonner au réseau des adhérents. C'est une part essentielle de notre travail à laquelle nous avons toujours porté attention. Nous reviendrons sur tous ces points dans les propositions d'action qui nous allons vous soumettre.

2 - Maintenant je vais vous exposer le plus brièvement possible les autres points qui ont constitué l'activité de l'association de juillet 2008 à juillet 2009 :

En janvier 2009 , après deux ans et demi de procédures, nous vous annonçons que **nous avons finalement gagné en cour d'appel de Montpellier le procès intenté par René Ala contre un de nos délégués, Guy Travé** pour des raisons que j'ai expliquées antérieurement et sur lesquelles nous ne reviendrons pas.

Second point, en 2008 , l'association a étendu ses buts et élargi son champ d'action et œuvre dorénavant à l'échelle du bassin versant du Tech, comme je le disais précédemment, et couvre désormais la zone d'action du SIVU du Tech, soit 42 communes. C'est la **cohérence à laquelle nous voulions nous attacher pour gérer la ressource eau et les pollutions des eaux de surface et des eaux souterraines.** C'est de cette manière que nous pourrions gérer avec intelligence et équité , dans une perspective soutenable les besoins des 60.000 habitants de la vallée du Tech. Nous avons toujours développé le principe qu'il faille agir en amont de la ressource eau pour la protéger et la gérer ainsi qu'à la source des pollutions et non en aval comme l'entreprise VEOLIA le prône en se faisant le champion de la production d'eau et le champion de l'assainissement générant une exponentielle technologique toujours plus complexe techniquement et coûteuse pour l'utilisateur, dangereuses pour la santé et le milieu naturel. Nous concevons la gestion de l'eau et de l'assainissement au sein d' une entité, d'un écosystème vivant.

D'autre part, en l'espace de deux ans une évolution considérable des esprits s'est fortement intensifiée en matière d'écologie de la part des citoyens . Nos politiques locales ne peuvent plus réduire la question de l'eau potable à une simple question de prix en minorant le sujet . **Ce qu'il nous faut renforcer , c'est la conscience de la relation entre politique et écologie.** Comme l'écrit Edgar Morin « L'écologie à le mérite de nous amener à modifier notre pensée et notre action sur la nature. Certes cette modification est loin d'être accomplie. A la vision d'un univers d'objets que l' Homme est destiné à manipuler et à asservir ne s'est pas encore vraiment substituée la vision d'une nature vivante dont il faut respecter les régulations et les diversités » Le vocable « environnement » est à proscrire, il est révélateur de l'état de la relation de l'Homme occidental avec son milieu naturel.

Tout cela nous a amené à réfléchir , à reconsidérer au delà du mode gestion, les technologies employées. J'ai eu l'occasion de développer lors de l'A.G. 2008 un premier état des lieux dans ce domaine. Nous approfondirons cette réflexion pour l'année à venir. Nous souhaitons à terme mettre en place des ateliers pratiques apportant du conseil sur les alternatives technologiques pour l'utilisateur. VEOLIA à l'art de rendre compliqué des choses simples. Est -ce que l'accès à l'eau potable nécessite tant de technicité ? . C'est une véritable question .

La réglementation européenne concernant l'assainissement individuel sera effective en 2012. La création des SPANC couvre actuellement 51% du territoire national. Là encore, les élus s'apprêtent, de manière générale à déléguer cette charge. Ce marché concerne 5,2 millions de foyers soit 13 millions de français. En ce qui concerne la récupération des eaux de pluie, l' Europe pousse encourage mais des conflits d'intérêts freinent cette mise en œuvre. La DDAS, les sociétés privées et les collectivités ont des intérêts antagoniques.

Le concept de toilettes sèches avance à grands pas dans les pays nordiques, y compris dans l'habitat collectif , mais ici ce sujet est incongru ou marginal alors qu'il est très pertinent écologiquement et économiquement.

Des stations d'épuration davantage localisées et à filtration par roseaux prennent de l'essor . Etc.....

Toutes les solutions envisagées sont encore sous l'ordre du quantitatif alors que la perspective d'avenir est dans le qualitatif – par la force des choses !

On se rend bien compte qu'un retour en régie directe reste fondamental mais qu'une véritable entrée en compétence ne peut se satisfaire d'un « copier – coller » des systèmes prônés par le secteur privé. Pire, les concepts technologiques développés par les sociétés multinationales agissent au détriment de l'intérêt général, sapent les fondements de tout service public. Car qu'est –ce qu'un véritable service public s'il ne repose pas en premier sur un travail de sensibilisation, d'éducation à la prise de conscience des citoyens en amont ? Et seul l'Etat, les collectivités locales et les acteurs de la société civile sont à même de mener ce travail fondateur indispensable. Il est la source d'économie la plus prodigieuse des deniers publics et des charges de l'usager.

Pour conclure - provisoirement - sur ce chapitre il est important de bien avoir en tête ce recentrage écologique à l'ensemble du bassin versant du Tech de l'action de notre association apporte un nouvelle dimension aux actions localisées.

De nouveaux adhérents issus de communes comme Argelès, St Laurent de Cerdans, Corsavy, Prats, bref peu à peu représentant tout ce territoire du bassin du Tech viennent enrichir la vie de l'association. .

Comme je le disais dans la première partie de mon intervention, avec l'émergence de listes citoyennes, de nouveaux élus partagent nos objectifs et sont à nos côtés aujourd'hui. De même parmi les petites communes, plusieurs élus partagent notre point de vue. Pour ce qui concerne la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, des modes de gestion en régie directe et en délégation se côtoient. Des mutualisations de compétences et de moyens peuvent et doivent s'opérer.

Enfin l'eau c'est aussi une grande diversité d'acteurs locaux qui pourront se retrouver dans les buts nouveaux que nous nous sommes donnés : les conservatoires de réserves naturelles, l'association des pêcheurs, des associations sportives , de randonnées, de protection de la faune et de la flore, d'appui à une agriculture paysanne biologique, les syndicats de canaux d'arrosage, etc, .. Une parenthèse concernant les canaux d'arrosage qui nécessiterait beaucoup de temps.

Je voudrais juste attirer votre attention sur un projet en cours, le projet Aqua Domitia conduit par George Frêche pour l'adduction des eaux brutes du Rhône riches en PCB et métaux lourds notamment et qui viendront concurrencer à un coût élevé la gestion d'un patrimoine fabuleux , intelligent , en osmose avec le milieu naturel, dont les premières ramifications remontent au 15 ème siècle.

Trois points pour conclure en ce qui concerne le travail mené durant cette année et demie écoulée :

- Nous avons participé au Forum mondial de l'eau qui a eu lieu en septembre 2008 à Perpignan. Disons plutôt que nous nous sommes invités à un forum tenu par le monde des affaires financières de l'eau. En coordination avec plusieurs associations d'usagers de Sète, de Montpellier, nous avons convoqué une conférence de presse pour faire entendre la voix des usagers de l'eau. Ce fut aussi l'occasion de poursuivre la construction d'un réseau régional des association d'usagers de l'eau du Languedoc Roussillon déjà engagé aux rencontres de Toulouse.
- En juin de cette année j'ai , pour ma part, participé à un séminaire de travail d'une huitaine de jours à Cerisy , en Normandie, sur le thème de « Peurs et plaisirs de l'eau d'hier et d'aujourd'hui » organisé par Bernard Barraqué, directeur de recherche au CNRS, spécialisé sur la gestion de l'eau. Soixante treize participants à ce séminaire , venant du monde entier : chercheurs, politiques, ethnologues, architectes, universitaires en sciences sociales, ingénieurs, collectivités publiques , ministères représentant quatre continents . Le seul représentant des usagers, qui plus est, s'était invité, fut moi – même. D'ailleurs, je crois que je fus aussi un des seuls à payer le séjour, en ayant découvert que presque tout le monde avait été invité. Comme quoi, ce sont toujours les usagers qui paient....

C'est ainsi que j'ai découvert que ce colloque était sponsorisé par VEOLIA. D'ailleurs, le PDG Fraïrot ,était présent ainsi que plusieurs sommités dont le trop fameux Pierre Victoria face auquel nous avons eu un débat contradictoire en 2006 au Conseil Général à Perpignan. C'est ainsi qu'agit VEOLIA, en mobilisant les intelligences pour anticiper, pour nourrir ses projets à venir. Et VEOLIA est très fort dans ce domaine pour récupérer les mouvements de contestation, les idées. Je suis déjà bien trop long mais cela mériterait un débat à part entière sur la politique de VEOLIA. Sachez que VEOLIA annonce pour demain – pas moins - l'éclatement du service public de l'eau potable, les réseaux datant tous de l'après guerre et il n'y a plus d'argent pour refaire ces réseaux comme ils le devraient. Donc , ils annoncent un service à la carte adaptés aux moyens des usagers. Peut – être que le Vallespir est un projet pilote en ce domaine. Un temps important a été consacré aux perspectives de recyclages des eaux usées. Ils cherchent et parviennent déjà à nous faire boire les eaux des stations d'épuration mais cela passe mal en communication . L'objectif étant de trouvé les remèdes à cela (par réinjection des eaux épurées dans la nappe phréatique par exemple). Bref, ils cherchent à créer de la rareté dans tous les secteurs pour de nouvelles mannes financières.

Je ne peux pas parler de VEOLIA sans que me revienne en mémoire l'opération boursière de Serge Dassault : Au cœur de la crise boursière de 2008, le titre VEOLIA avait perdu 58% de sa valeur. Serge Dassault a racheté 8,58 millions d'actions. Le titre VEOLIA a aussitôt repris 18,19% en bourse. Quand S. Dassault fût interrogé sur les raisons de son achat , il apporta la réponse suivante « les usagers sont des clients captifs. C'est un bon investissement à terme ». On peut faire confiance à S. Dassault pour savoir où se trouve les bons filons .

Enfin, à l'automne dernier, nous avons pour la seconde fois rencontré le S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique @de Gestion et d'aménagement du Tech) au sein duquel a été mis en place en début d'année 2009 Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

Un SAGE c'est un lieu de concertation entre toutes les parties concernées (administration, préfet, conseils généraux et régionaux, élus, entreprises, associations). L'objectif étant la recherche d'un équilibre durable entre protection des milieux

aquatiques et satisfactions des usages. La SAGE élabore un règlement qui à une portée juridique.

Désormais nous serons associé à ce travail, ce sera l'occasion pour les usagers de se faire entendre et de contribuer à l'élaboration d'une politique qui va dans le sens que nous souhaitons. La Loi sur l'Eau et les Milieux aquatiques appelée LEMA issue du Grenelle de l'environnement se fixe comme objectif la limitation puis la disparition de tous les produits toxiques . C'est un outil complémentaire. Le BRGM (centre scientifique et technique) que vous pouvez consulter sur internet) a réalisé une étude prospective sur la gestion de l'eau dans les Pyrénées-Orientales. Concernant la partie de son rapport sur le Tech aval et les Albères ; on peut notamment y lire « le Tech est affecté par des pollutions croissantes, à partir d'Amélie puis à l'aval de Céret. Les pollutions sont d'origines diverses, le plus souvent domestiques, mais aussi liées aux activités humaines : caves viticoles, industrie du liège et du papier, thermalisme).....La pollution bactérienne des effluents dépasse systématiquement les valeurs autorisées d'où l'interdiction de baignade dans les eaux du Tech jusqu'à la mer. « etc nitrates qui dépassent les 50 mg sur Elne, qui atteint la nappe du pli quaternaire. » Je vous remercie,

D. Bonnard

Les actions 2010 validées par l'Assemblée :

- poursuivre le travail de suivi de gestion du SIAEP d'Arles sur Tech
- rechercher la concertation et être une force de proposition en engageant un dialogue avec le SIAEP d' Arles sur Tech.
- développer l'information des usagers de l'eau sur l'ensemble du bassin versant du Tech avec le support du site électronique mis en place. Eventuellement, pour répondre à nécessités locales ponctuelles, des bulletins d'informations papier seront produits.
- mettre en œuvre un travail éducatif auprès de la jeunesse avec l'organisation de CLASSES D'EAU. Nous souhaitons consacrer une part importante de notre action à ce travail. Pour cela une convention sera établie avec la Fondation Danièle Mitterrand ainsi qu'avec d'autres organismes.
- organiser une série de soirées –débats sur le thème des usages et des enjeux de l'eau : on a déjà répondu favorablement à notre demande : Madame Adrienne Caseille (si sa santé le lui permet), Henri Salvayre (hydrogéologue) et Denis Olive , Danielle Mitterrand....etc
- projeter des films suivis de débats.
- faire circuler des expositions itinérantes.
- organiser un concours photo sur le thème de « l'eau dans tous ses états » Ce concours donnera lieu à une exposition dont l'objectif sera d'inciter les citoyens à participer à la consultation sur la future politique de l'eau .
- engager une campagne continue d'adhésion à l'association afin d'en devenir un interlocuteur incontournable représentatif du plus grand nombre d'usagers.